

# OMPI



CRNR/DC/15  
ORIGINAL : anglais  
DATE : 9 décembre 1996

ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE  
GENÈVE

## CONFÉRENCE DIPLOMATIQUE SUR CERTAINES QUESTIONS DE DROIT D'AUTEUR ET DE DROITS VOISINS

**Genève, 2 - 20 décembre 1996**

PROPOSITION D'AMENDEMENT DES ARTICLES 10 ET 17  
DU PROJET DE TRAITÉ N° 2

*présentée par la délégation du Japon*

La délégation du Japon propose ce qui suit :

Supprimer le membre de phrase ci-après à l'alinéa 2) de l'article 10 et à l'alinéa 2) de l'article 17 :

*“pendant trois ans à compter de l'entrée en vigueur du présent traité”.*

[Fin du document]